



## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2017**

L'An Deux Mille dix-sept, le 5 JUILLET, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 30 Juin 2017 qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

### **Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants :**

Christian BEAU, Jean-Claude BUET, Jocelyne CEZAR, Rémy COSTA, Karine DUBOIS, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Michel TOULOUZE.

### **Absent et Excusé :**

Pierre Nicolas ADAMIEC pouvoir donné à Christian BEAU,  
Jean-Charles ALLEMAND pouvoir donné à Rémy COSTA,  
Lucien AULERY pouvoir donné à Karine DUBOIS,  
Amandine TOULOUZE pouvoir donné à Michel TOULOUZE,

### **Absent non excusé :**

Sabrina BOUXIN

### **Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.**

Madame Muriel MILLOT est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

## **1 – Points voiries / Ralentisseurs / Chemin de la Guinguette**

### **Points voiries**

La Sté GIRAUD a été retenue pour les travaux du Chemin de la Guinguette.

3 devis : JOFFRE : 4728 € HT / LAUTHIER : 8135 € HT / GIRAUD : 4455 € HT

### **Ralentisseurs**

Au niveau de la Route Vieille, côté écoles :

Emplacement prévu à proximité de chez M. MIGOULE ainsi qu'à côté de M. ROUVIERE père et fils.

Après concertation, la Sté JOFFRE a été retenue avec l'option d'un goudron 4 couches.

Les autres propositions, coussin berlinois et enrobé, n'ont pas été retenues par le conseil municipal.

3 devis : JOFFRE : 1628 € HT / LAUTHIER : 2000 € HT / GIRAUD : 2400 € HT

## **2 – Remplacement du tracteur et de l'épareuse**

Après plusieurs recherches effectuées par Michel TOULOUZE et M. LE MAIRE concernant l'achat d'un tracteur et d'une épareuse, le choix reste pour le moment indéfini.

Un budget d'environ 40 000 à 45 000 € HT est prévu avec l'option d'un financement sur 5 ans sans frais et de reprise de l'ancien matériel.

Vote à l'unanimité

## **3 – Participation Citoyenne**

M. LE MAIRE, Jean-Claude BUET et 2 autres personnes du village ont assisté à une présentation du dispositif de participation citoyenne le 20 juin dernier à ST PRIVAT DES VIEUX, réunion très instructive.

Une signalétique pour informer du dispositif de surveillance sera mise en place dans le village.

Une maquette a été faite par la STE SIGNAUX GIROD SUD EST, elle doit être validée par la Préfecture et la Gendarmerie.

10 panneaux seront commandés après validation pour un tarif de 53 € HT.

La liste des référents est arrêtée. Elle a été transmise à la Gendarmerie de Vézénobres pour validation. Une réunion publique pour présenter le dispositif aux habitants est prévue en septembre.

## **4 – Aménagement épicerie**

Quelques améliorations sont prévues au niveau de la façade de l'épicerie pour la rendre plus visible. L'entreprise LAURIOL et la Sté ROUX ont été sollicitées.

La mise en place d'un panneau à l'entrée du village pour indiquer les services offerts par l'épicerie et l'agence postale est envisagée.

Réflexion en cours.

## **5 – Achats grilles expo**

Une commande de 10 lots de 3 grilles à 139 € HT va être passée ; montant total : 1390 € HT

Vote à l'unanimité

## **6 – Travaux sur la route des Vignerons, AEP et goudron**

Le Conseil Général va procéder à des réparations de voirie sur la départementale qui traverse notre commune, et ce sur une distance de plus de 6kms. Le goudronnage est prévu après la fête votive.

## **7 – Fête de la Musique / Fête Votive**

A l'occasion de la fête de la musique, le mercredi 21 juin 2017, le groupe «Sweety Pop» a animé la soirée et donné au public l'occasion de pousser la chansonnette, très belle soirée.

Un rendez-vous organisationnel a eu lieu entre la Mairie, le Comité des Fêtes et la Gendarmerie le lundi 3 juillet à 14 h00 pour valider la mise en conformité avec les textes de loi concernant la sécurité.

Un stand de prévention sera mis en place tout au long de la fête.

Aux vues de la notoriété de notre fête de village, Le conseil municipal a décidé d'élargir les plages horaires de présence des ambulanciers de 22h à minuit le vendredi et de 22h à 1h le samedi. Le coût sera à la charge de la Mairie.

## **8 – Formation Postière**

Dans le cadre de la convention, une formation de 5 jours, étalée 1 jour par mois, pour la gestion d'un fonds bibliothécaire est prévue sur Nîmes.

## **9 – Expo photos de novembre**

Expo photos du 17 au 19 novembre 2017 avec le club photos de NIMES.

Avec Elyan Allègre, nous aurons le plaisir d'accueillir une nouvelle expo avec la participation de Sylvie Chaudoreille et quelques photographes de Nîmes. Les enfants des écoles seront impliqués dans ce projet.

## **10 – Décisions modificatives au budget**

Il convient de procéder à 2 modifications sur le M49.

- Une décision modificative de 0.58 euros (problème d'arrondi par l'agence de l'eau)
- Une décision modificative pour 24 160 € HT pour financer les travaux de la RD18

## **11 – Distillerie**

Rémy Costa et Fabien FIARD ont eu RDV le lundi 26 juin 2017 avec M. JULIEN et M. PONGE pour connaître le planning des traitements et autres modalités suite à de nombreuses plaintes concernant l'invasion de mouches sur notre commune.

Le décalage d'une semaine de la reprise des traitements, dû à l'absence du personnel, et le non traitement des boues prises à la distillerie et emmenées sur la plateforme sont sans nul doute responsables de ce désagrément.

Une collaboration entre la distillerie et la Mairie est en cours concernant l'amélioration visuelle des abords de la distillerie avec l'implantation d'une haie végétale.

## **12 – Numérotation des rues**

Ajouter 21 chemin de Mathieu (petit chemin Communal)

Vote à l'unanimité

## **13 – Noms pour révision listes électorales**

Nous devons choisir 3 noms pour les délégués du TGI et 3 noms pour la Préfecture.

Pour le TGI : Jean-Claude BUET ; Jean-Charles ALLEMAND ; Christian LABESSE

Pour la Préfecture : Joël GEREVINI ; Elyan ALLEGRE ; Catherine FERRANDI

1 nom sera tiré au sort pour chaque entité.

## **14 – Fonds de concours**

9000 euros sont accordés par Alès Agglo cette année sur présentation de projet(s) ou 16000 l'an prochain. Nous décidons de prendre le temps de la réflexion pour déterminer les priorités en termes de projets.

## **15 – Plants Conseil Général**

Le Conseil propose de se rapprocher d'un professionnel afin de faire une sélection pertinente de plants offerts par le Conseil Général pour l'embellissement du village.

Nous reportons le projet en septembre pour anticiper l'année 2018.

## **16 – Semaine de 4 jours aux écoles**

Avec l'élection du nouveau gouvernement, la question des rythmes scolaires a été abordée en Conseil d'Ecole. Il ressort de la consultation des avis mitigés avec une tendance favorable au retour à la semaine de 4 jours.

Après un vote « pour ou contre le retour à la semaine de 4 jours », le Conseil d'Ecole a émis un avis favorable (8 POUR, 2 CONTRE, 5 ABSTENTIONS).

La demande de dérogation pour la rentrée scolaire 2017 doit émaner conjointement du Conseil Municipal et du Conseil d'Ecole pour être instruite par les services de l'Académie de Montpellier.

Les éventuelles décisions d'aménagement devront être arrêtées avant la fin de l'année scolaire, le 7 juillet au plus tard, pour être communiquées aux familles.

Un courrier va être envoyé dès le 6 juillet 2017 par mail.

Vote : 6 Abstentions

### **17 – Sortie ados**

Une réunion ados était prévue le samedi 24/06 à 11h afin de choisir avec eux le programme de la sortie. Une journée canyoning pour un budget d'environ 1500 € a été décidée.

### **18 – Compteurs à sortir / Compteurs jardins**

Certains compteurs d'eau sont encore à l'intérieur des propriétés, voire des maisons. Il faut poursuivre la politique qui vise à en sortir chaque année. Il doit en rester une quinzaine environ.

Nous entamons une réflexion sur le devenir des compteurs de jardins qui existent sur la commune.

### **19 – Schéma de mutualisation**

## **A REVOIR AU PROCHAIN CONSEIL**

### **20 – Réunions de quartier**

Jocelyne CEZAR propose de mettre en place pour l'année 2018 des réunions de quartier où les habitants et les élus échangeraient autour d'un apéritif ou d'un petit déjeuner offert par la Mairie. Nous pourrions définir 4 zones sur le village et prévoir une réunion par zone et par trimestre.

### **21 – Mur de champ de foire et parking arbres**

La réfection du mur du champ de foire devrait être réalisée après la fête votive par Mathieu Tellier, entrepreneur du village.

Pour le champ de foire et la réalisation de places de parking, nous avons 3 devis :

\*GALIZZI : 6000 € HT sans enlever les arbres

\*Ste JOFFRE : 7000 € HT avec enlèvement des arbres

\*LLTP : 4630 € HT avec enlèvement des arbres

L'entreprise LLTP LARNAC Lionel est retenue pour la réalisation des travaux en septembre.

L'idée est de refaire le champ de foire pour permettre aux véhicules de se garer en dehors de la période de la fête votive.

## **22 – Questions diverses**

Suite à la panne de la climatisation de la Salle du Parc, le Conseil propose de ne pas encaisser le montant de la location du 24/25 juin 2017 de M. Chaudoreille.

La réparation a été effectuée le 3 juillet 2017.

Vote à l'unanimité

La séance est levée à 23 h 45